

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 104 (1990)

**Heft:** 1

**Artikel:** La sigillographie et l'héraldique des dignitaires ecclésiastiques du XIIe au XXe siècle

**Autor:** Aliquot, Claude

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-745857>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La sigillographie et l'héraldique des dignitaires ecclésiastiques du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle

CLAUDE ALIQUOT

La présente thèse<sup>1</sup> est formée de quatre chapitres:

- la sigillographie ecclésiastique;
- la personnalisation des actes juridiques et pastoraux ecclésiastiques par l'héraldique;
- l'Eglise et les armes familiales;
- la création d'armes ecclésiastiques personnelles.

\* \* \*

Le premier chapitre traite de *la sigillographie ecclésiastique*. Sous cette expression, nous rencontrons trois sortes d'empreintes:

- les bulles,
- les sceaux,
- les cachets.

En ce qui concerne les *bulles*, celles-ci résultent de l'écrasement d'une boule de plomb entre deux matrices, entraînant la confection d'une empreinte biface, ayant l'apparence d'une monnaie. Elles sont utilisées, dès le VI<sup>e</sup> siècle, par la chancellerie pontificale, pour authentifier les actes des successeurs de saint PIERRE.

Depuis l'an 1099, la présentation en est presque immuable, à savoir:

- l'avvers comportant les têtes de saint PIERRE et de saint PAUL,
- le revers indiquant le nom du titulaire du siège, comme la bulle en plomb de Corrado DE SUBBURA pape sous le nom d'ANASTASE IV – appendue à un acte du 26 octobre 1154.

Pour donner plus de solennité, certains actes étaient scellés de bulles d'or, réalisées par la réunion de feuilles très minces de ce

métal, estampées et maintenues ensemble par des rivets.

Toutefois, l'utilisation des bulles en plomb n'était pas l'apanage du Souverain Pontife. Cette mode apparaît, en effet, en Provence, en Dauphiné, en Lyonnais et en Languedoc, de la fin du XII<sup>e</sup> au début du XIV<sup>e</sup> siècle, concurremment avec les sceaux de cire;

- l'avvers figure le sigillant,
- le revers mentionne son nom; ainsi la bulle en plomb de Philippe DE SAVOIE – archevêque élu de Lyon – sur un viderimus du 19 mai 1255.

\* \* \*

Pour ce qui est des *sceaux*, nous constatons qu'à partir du XI<sup>e</sup> siècle, à l'instar des autorités civiles, les prélats ressentent le besoin d'authentifier leurs actes.

Dès lors, les sceaux ecclésiastiques se succèdent selon trois types, souvent employés ensemble:

- le type sacerdotal,
- le type hagiographique,
- le type armorial.

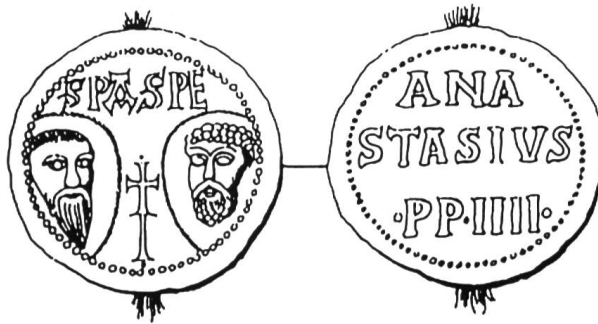
Les sceaux de type sacerdotal (ou effigie) se présentent généralement selon la forme dite «en navette», mais nous rencontrons des sceaux ronds, ovoïdes ou piriformes.

Sur l'empreinte, en cire de couleur variable, mais le plus souvent jaune, figure un personnage qui se veut être représentatif du sigillant, revêtu de ses ornements pontificaux.

Les modèles employés par les dignitaires ecclésiastiques sont, à notre connaissance, au nombre de trois:

- la représentation assise, de face, dont le premier exemple connu est le sceau de LIEBERT – évêque de Cambrai – appendu

<sup>1</sup> Thèse de doctorat d'histoire, présentée à la faculté des lettres de l'Université de Toulouse-Mirail en juillet 1990.



Corrado De SUBBURA  
Pape sous le nom d'ANASTASE IV  
- 26 Oct. 1154 -



Geoffroy De ROCHETAILLEE  
Evêque de Langres  
- 1162 -



Guillaume De BUSSI  
Evêque d'Orléans



Riquin De COMMERCY  
Evêque de Toul  
- v 1110 -



ABBON  
Doyen du chapitre  
cathédral de Toul  
- 1140 -



Jean De VISSEC  
Evêque de Maguelonne  
- 1331 1332 -



Benoit D'ALIGNANO  
Evêque de Marseille  
- Sep. 1235 -



Pierre De BAUFFREMONT  
Abbé de Gorze  
- 21 Nov. 1299 -

à un acte de 1057 et dont nous trouvons un exemple avec le sceau de Geoffroy DE ROCHETAILLÉE – évêque de Langres – en 1162;

- la représentation debout, la plus courante, apparaît sur le sceau d'HELLOT – évêque de Soissons – sur un acte daté de 1085, semblable à celui de Guillaume DE BUSSI – évêque d'Orléans de 1238 à 1258;
- la représentation en buste, peu commune, tel le sceau de Riquin DE COMMERCEY – évêque de Toul – vers 1110.

A partir de 1300, la cire utilisée est presque exclusivement de couleur rouge.

Pour garantir l'authenticité du sceau et rendre les falsifications plus difficiles, une empreinte, généralement ronde et de petite dimension est appliquée, dans la cire même du sceau principal, au revers de celui-ci; c'est le *contre-sceau*.

Son usage se généralise au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, mais celui-ci commence à décroître au milieu du XIV<sup>e</sup>.

\* \* \*

Le deuxième type est appelé hagiographique. Il est caractérisé par une représentation des personnes divines, des anges, des saints ou des scènes religieuses; les premiers modèles apparaissent au XII<sup>e</sup> siècle, tel le sceau figurant saint ETIENNE, utilisé par ABBON – doyen du Chapitre cathédral de Toul – sur un acte pouvant être daté de 1140.

Cette forme se développe; la multiplication des personnages entraîne leur incorporation dans des niches épousant le style de construction du temps, pour devenir de véritables édifices, comme le sceau en navette de Jean DE VISSEC – évêque de Maguelonne – vers 1331-1332.

A partir du XIV<sup>e</sup> siècle, pour donner plus de solidité aux sceaux importants (qui sont généralement de type hagiographique), la technique s'améliora, par l'emploi simultané de deux sortes de cires; sur une base de cire, dure et compacte, était aménagée une cavité, dans laquelle était coulée

une autre couche de cire, plus tendre, destinée à recevoir l'empreinte, ainsi, sur une base de cire brunâtre recouverte de cire rouge, le sceau de Pierre I<sup>er</sup> DE CROS – évêque de Saint-Papoul – apposé au bas d'un acte de 1369.

Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, les sceaux hagiographiques furent employés concurremment avec les sceaux sacerdotaux.

\* \* \*

Le troisième et dernier type de sceaux est dit armorial; en effet, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, les dignitaires ecclésiastiques éprouvent le besoin de personnaliser leurs actes juridiques et pastoraux, en y faisant figurer leurs propres emblèmes:

- soit sous forme d'éléments héraldiques
  - dans le champ du sceau sacerdotal comme sur le sceau de Jean DE SULLY – archevêque de Bourges – pouvant être daté de 1261-1271 (lions et molettes);
  - sur le contre-sceau tel le contre-sceau de Benoît D'ALIGNANO – évêque de Marseille – au verso de son sceau de septembre 1235 (vo 1);
- soit dans un écu
  - dans le champ du sceau
    - de part et d'autre du sigillant, ainsi le sceau de Pierre DE BAUFFREMONT – abbé de Gorce – appendu à un acte du 21 novembre 1299 (vairé);
    - sous le sigillant, comme le sceau de Jean I<sup>er</sup> GASQUI – évêque de Marseille – accompagnant un acte du 8 juin 1339 (bande).

Cependant, une autre formule, qui ne fait figurer que les armes du prélat, prend naissance à la même époque, tel le sceau de Raymond VALENTIN – chanoine d'Aix en Provence – sur un acte du 16 avril 1273 (deux fascies).

C'est celle-ci qui, peu à peu, prédominera sous l'appellation de type armorial.

\* \* \*



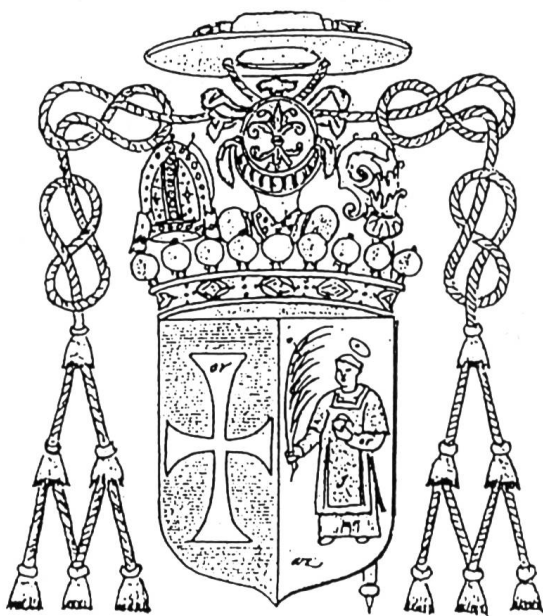
Jean I<sup>o</sup> GASQUI  
Evêque de Marseille  
- 08 Juin 1339 -



Raymond VALENTIN  
Chanoine  
d'Aix en Provence  
- 16 Avr. 1273 -



Guillaume II De JOINVILLE  
Evêque-duc de Langres  
- 1209 1219 -



Alain De SOLIMINHAC  
Evêque de Cahors  
- 1639 1659 -

La technique de confection des sceaux connaît à nouveau des modifications à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle:

- une légère couche de cire, formant base, est appliquée sur le document à authentifier; l'empreinte est apposée sur une autre pièce, en général en papier, prédécoupée, qui est superposée à la base; sous l'effet de la chaleur et de la pression, la cire fond entre les deux couches et donne un peu de relief à l'empreinte faite par la matrice sur la pièce supérieure.

Cette nouvelle méthode, dite

- du sceau *plaqué* fut employée jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le sceau étant
- tout d'abord appendu à l'acte, tel le sceau plaqué rond, sur parchemin, avec cire rouge intercalée aux armes de Bernard BLANC – évêque de Vabres – sur un document daté du 13 décembre 1481;
- puis directement apposé sur le document comme le sceau plaqué en navette, sur papier, avec cire rouge intercalée de Jean DES PRES – évêque de Montauban – sur un acte du 2 septembre 1530.

A partir de 1850, apparaît un système de scellement original:

- le sceau *à sec*, l'empreinte étant emboutie dans la feuille même à authentifier par l'application de la matrice sous pression.

Nous terminerons ce chapitre concernant la sigillographie ecclésiastique par la dernière forme d'empreinte instaurée au cours du XVI<sup>e</sup> siècle:

- le *cachet*, la cire, provenant de pains à cacheter de couleur rouge ou verte, est apposée directement sur le document à authentifier, avant de recevoir l'empreinte de la matrice, ainsi le cachet anépigraphie ovale, en cire rouge aux armes de Jean D'OLCE – évêque de Bayonne – sur un acte du 23 février 1668.

Nous aborderons, maintenant, le deuxième chapitre de cet exposé qui traite de *la personnalisation des actes juridiques et pastoraux ecclésiastiques par l'héraldique*.

En effet, si les armoiries ecclésiastiques ne sont apparues qu'au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, bien après celles des chevaliers, c'est parce que les prélats jugeaient le service de Dieu comme étant au-dessus de toute considération terrestre et l'emploi de signes distinctifs permettant d'identifier une personne ou un lignage, indigne de leur état.

L'héraldique ecclésiastique obéit, en tous points, aux règles communes de cette science, à l'exception près que l'Eglise utilise, depuis 1674, le violet, comme émail des chapeaux de ses protonotaires apostoliques.

Toutefois, certaines difficultés d'identification sont dues aux concepts propres à ce type d'héraldique, tels:

- l'absence de brisure des armes familiales, la loi de primogéniture ne s'appliquant pas aux armes des prélats, comme à celles des filles;
- l'utilisation d'armes de personnes morales,
  - soit seules, ainsi sur l'avvers du denier en billon de Guillaume II DE JOINVILLE – évêque-duc de Langres – pouvant être daté de 1209-1219;
  - soit associées, comme sur une vignette d'Alain DE SOLIMINHAC – évêque de Cahors – associant les armes de l'abbaye de Chancelade et celles de l'église cathédrale de Cahors ayant eu cours de 1639 à 1659;
- l'emploi d'armes différentes au cours de la vie pastorale, ainsi celles de Louis-Séverin HALLER – abbé de Saint Maurice d'Agaune, en 1943; – primat de la nouvelle Confédération des chanoines réguliers de Saint AUGUSTIN, en 1959; – grand prieur, pour la Suisse, de l'Ordre équestre du Saint Sépulcre, en 1962.

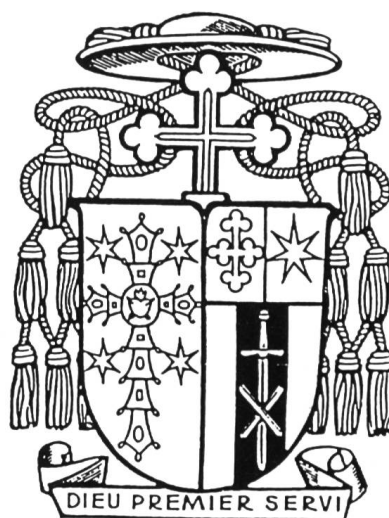
\* \* \*

\* \* \*

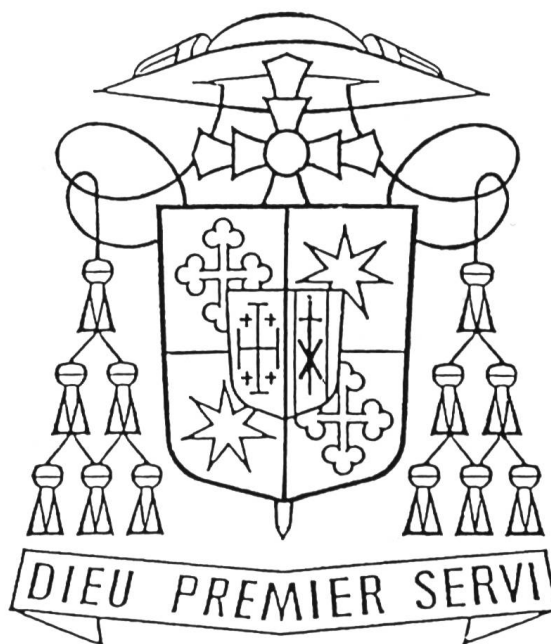
Louis-Séverin HALLER



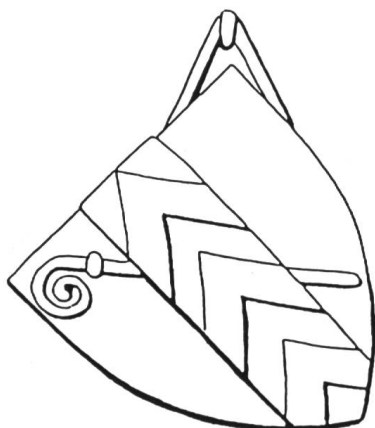
Abbé de Saint Maurice d'Agaune  
Evêque titulaire de Bethléem  
- 1943 -



Abbé-primat de la nouvelle  
Confédération des Chanoines  
Réguliers de Saint Augustin  
- 1959 -

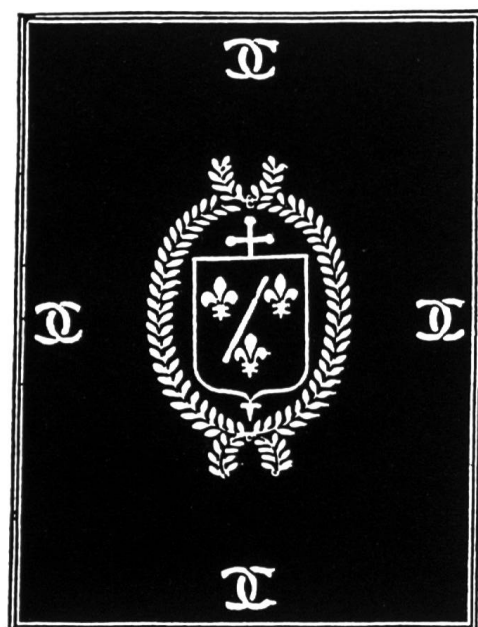


Grand prieur pour la Suisse  
de l'Ordre équestre du Saint Sépulcre  
- 1962 -



Henri De NEUCHATEL  
Evêque de Bâle  
- v 1275 -

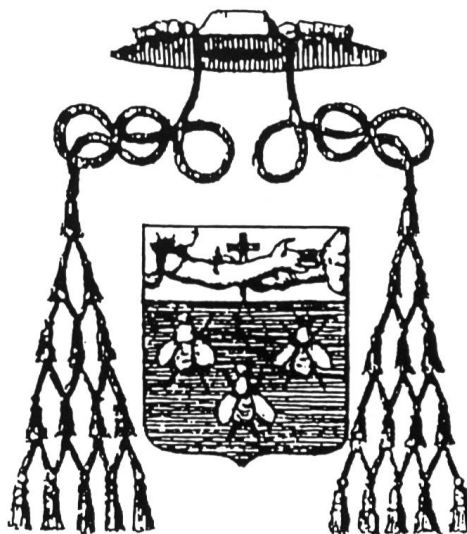
Guillaume De THUREY  
Archevêque de Lyon  
- v 1358 1365 -



Charles De BOURBON-VENDOME  
fils naturel  
d'Antoine De BOURBON-VENDOME  
futur Roi de Navarre  
et de Louise De LA BERAUDIERE  
ancien évêque de Lectoure  
- 1569 1579 -  
futur archevêque de Rouen  
- 1594 1604 -  
- Bible - 1583 -



Antoine De CHALON  
Evêque d'Autun  
- v 1483 1500 -



Anthoine BARBERINI  
Archevêque-duc de Reims  
Cardinal  
- v 1655 1670 -



Etienne AUBERT  
Pape sous le nom d'INNOCENT VI  
- 1351 -



Pierre De SELVE De MONTERUC  
Cardinal  
- v 1356 1385 -

Quant au troisième chapitre, il traitera tout particulièrement du rapport entre *l'église et les armes familiales*.

Si l'emprunt par les ecclésiastiques des armes paternelles, sans brisure, est la coutume courante, à toutes les époques et dans toutes les couches de la société, et ce, contrairement à la règle qui veut que *seul, le chef d'armes* puisse disposer de celles-ci, des dérogations sont intervenues, par l'adoption de deux sortes de brisures qui sont :

- les brisures ecclésiastiques et les brisures de bâtardise.

Les brisures ecclésiastiques se présentent par la surcharge des armes familiales,

- soit par une crosse, comme sur la pierre sculptée aux armes d'Henri DE NEUCHÂTEL - évêque de Bâle - pouvant être datée de 1275;
- soit par une croix, tel le mereau aux armes de Guillaume II DE THUREY - archevêque de Lyon - utilisé vers 1358-1365.

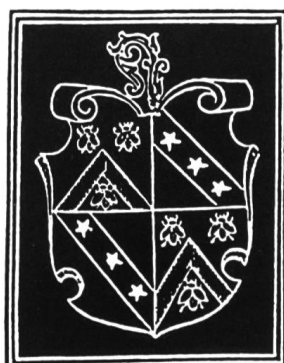
Pour ce qui est des brisures de bâtardise, il est à rappeler que la naissance illégitime nécessitait, tout au moins à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, une dispense du Souverain Pontife, pour accéder aux Ordres sacrés.

Cette dispense était surtout octroyée aux bâtards royaux ou à ceux des grands feudataires. Ceux-ci brisaient alors leurs armes paternelles, en y ajoutant une pièce ou un meuble héraldiques, le plus souvent une «barre» ou une pièce dérivée de celle-ci : «traverse, côtrice, bâton...» comme sur les armes de Charles DE BOURBON-VENDÔME, fils naturel d'Antoine DE BOURBON-VENDÔME, futur roi de Navarre et de Louise DE LA BERAUDIÈRE - ancien évêque de Lectoure, de 1569 à 1579; - futur archevêque de Rouen, en 1594, figurant comme fer de reliure sur un volume daté de 1583.

D'autres prélats préférèrent transformer leurs armes paternelles, par :

- l'incorporation des armes d'un organisme religieux :
  - la cathédrale (association), comme dans le sceau en navette de Philippe II DE MELUN - archevêque de Sens - sur un acte du 26 avril 1339;

- l'officialité (intégration), ainsi le sceau d'Antoine de CHALON - évêque d'Autun - sur un document pouvant être daté de 1483-1500;
- l'Ordre religieux auquel il appartient, telle la vignette aux armes d'Anthoine BARBERINI - archevêque-duc de Reims - cardinal - ayant eu cours entre 1655 et 1670;
- l'association avec les armes d'une autre personne :
  - un prélat,
    - le Souverain Pontife qui l'a consacré évêque, telle la miniature aux armes de Pierre DE SELVE DE MONTERUC - cardinal - datant de 1356-1385;
  - un membre de sa famille :
    - la mère, comme sur le fer de reliure aux armes d'Anne DE THOU - abbesse de Saint-Antoine-des-Champs, à Paris - vers 1540;
    - l'aïeule maternelle, ainsi sur le fer de reliure aux armes de Léopold-Charles DE CHOISEUL-STAINVILLE - abbé de Saint-Arnould de Metz - évêque d'Evreux, en 1758 - archevêque d'Albi, en 1759 - archevêque-duc de Cambrai, en 1764;
- l'ajout de pièces de concession
  - octroyées par les Maisons souveraines :
    - les lys de France, tel le fer de reliure aux armes de Dominique DE VIC - abbé du Bec, au diocèse de Rouen - archevêque titulaire de Corinthe, en 1621 - archevêque d'Auch, de 1629 à 1661;
  - l'aigle monocéphale du Roi des Romains, comme sur le sceau de Guillaume DE BERGHES - archevêque-duc de Cambrai - comte de Cambrésis - appendu à un acte de 1598;
  - l'aigle bicéphale du Saint Empire Romain Germanique, ainsi sur le fer de reliure aux armes d'Antoine PERRENOT DE GRANVELLE - archevêque de



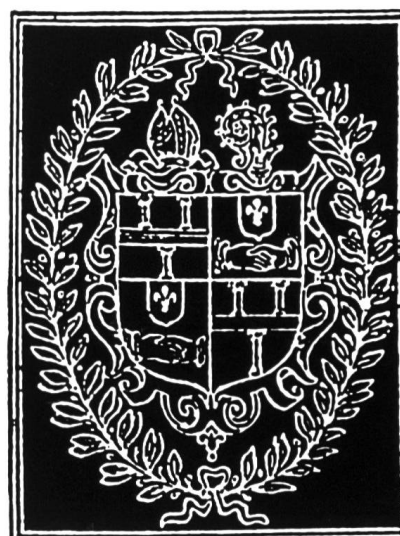
Anne De THOU  
Abbesse-de Saint-Antoine-  
des-Champs à Paris  
- v 1540 -



Léopold-Charles De CHOISEUL-STAINVILLE  
Abbé de Saint-Arnould de Metz  
Evêque d'Evreux - 1758  
Archevêque d'Albi - 1759  
Archevêque-duc de Cambrai - 1764



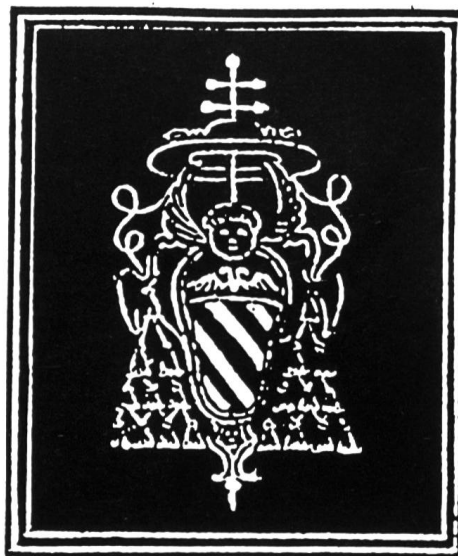
Mery De VIC  
Seigneur d'Ermenonville  
- 1584 -



Dominique De VIC  
Abbé du Bec, au diocèse de Paris  
Archevêque titulaire de Corinthe  
- 1621 -  
Archevêque d'Auch - 1629 1661 -



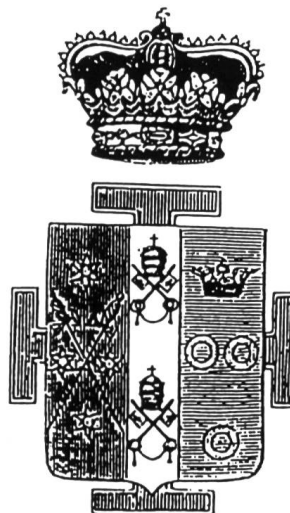
Guillaume De BERGHES  
Archevêque-duc de Cambrai  
Comte de Cambrésis  
- 1598 -



Antoine PERRENOT De GRANVELLE  
Archevêque de Besançon  
- v 1584 -



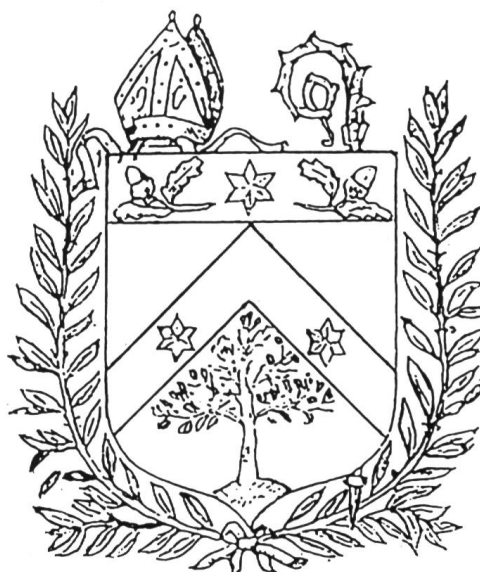
César BORGIA  
Cardinal sans titre  
- 1493 1499 -  
Duc des Romagnes - 1499  
Gonfalonnier de l'Eglise - 1502  
- 1502 -



Famille MORRA



Raymond de ROTA  
Inquisiteur aux  
diocèses de Lausanne,  
Genève et Sion  
Evêque d'Acre  
- 1438 -



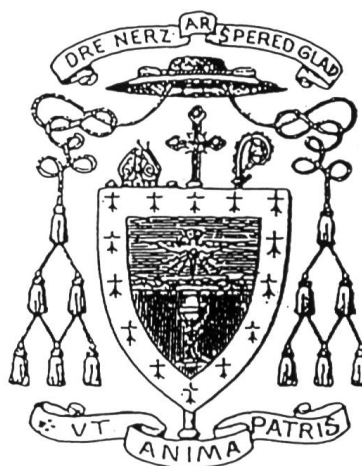
Armand SORBIN  
Evêque de Nevers  
- v 1578 -



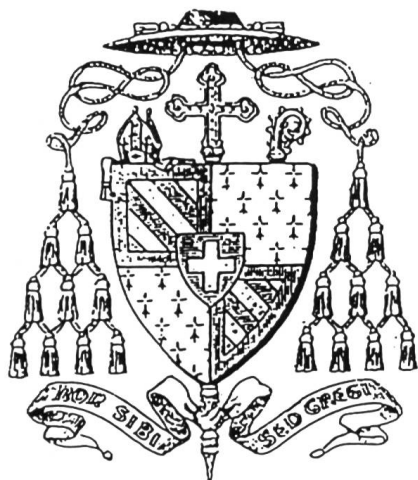
Jean-Marie GROS  
Evêque de Saint Dié - 1842  
Evêque de Versailles  
- 1844 1857 -



Pierre FALLIERES  
Evêque de Saint Brieuc  
et de Tréguier  
- 1890 1906 -



Jules MORELLE  
Evêque de Saint Brieuc  
et de Tréguier - 1906



Pierre ROUARD  
Evêque de Nantes  
- 1896 1914 -



Félix FOURNIER  
Evêque de Nantes  
- 1870 1877 -



Louis CAVEROT  
Evêque de Saint-Dié - 1849  
Archevêque de Lyon  
- 1876 1887 -  
Cardinal - 1877

- Besançon – sur un volume datant des environs de l'an 1584;
- accordées par le Souverain Pontife:
  - le basilica, (ombrelle pontificale frappée sur le manche de deux clefs passées en sautoir), comme sur le sceau rond aux armes de César BORGIA – cardinal sans titre, de 1493 à 1499 – duc des Romagnes, en 1499 – gonfalonnier de l'Eglise, en 1502, sur un acte de 1502;
  - les armes pontificales (tiregnum soutenu par deux clefs passées en sautoir) souvent attribuées à des familles ayant donné un (ou plusieurs) papes à l'Eglise, telle la vignette aux armes de la famille MORRA.

\* \* \*

Le quatrième et dernier chapitre de cet exposé sera consacré à *la création d'armes ecclésiastiques personnelles*.

Une boutade affirme que «les dignitaires ecclésiastiques furent pris parmi les saints, dans les premiers temps de l'Eglise, puis parmi les nobles et enfin chez les roturiers, après la Révolution française de 1789». Nos recherches permettent de confirmer cette assertion pour les deux dernières catégories, ayant trouvé peu de prélats d'origine roturière avant cette date.

Ceux qui ne possédaient pas d'armes familiales s'en composèrent, conformément aux règles héraldiques, comme:

- une roue de sainte Catherine, sur le sceau armorié de Raymond de ROTA – inquisiteur aux diocèses de Lausanne, Genève et Sion – évêque d'Acre – appendu à un acte daté de 1438;
- un sorbier, dans la vignette aux armes d'Armand SORBIN – évêque de Nevers – pouvant être daté de l'an 1578.

L'époque post-révolutionnaire a vu la création d'armes ecclésiastiques, selon les formules suivantes, qui sont au nombre de trois:

- la composition historisante,
- la figuration religieuse,
- la symbolisation armoriale.

En ce qui concerne la composition historisante, c'est une mode qui permet d'évoquer le souvenir d'une personne physique ou morale:

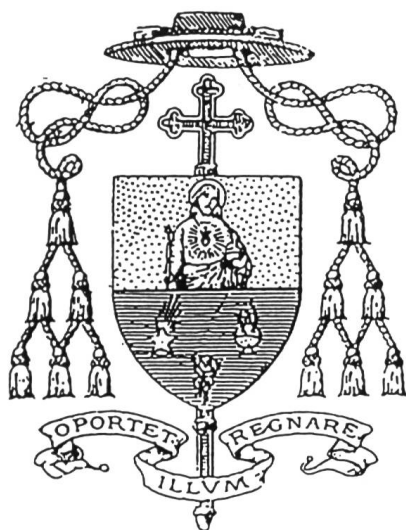
- le prédécesseur sur le siège épiscopal, comme les armes de Jules MORELLE – évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier, en 1906 – reprenant le calice figurant dans les armes de Pierre FALLIERES – évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier, en 1890;
- la province natale et pastorale, ainsi les armes de Pierre ROUARD – évêque de Nantes, de 1896 à 1914;
- l'édifice qu'il a fait construire (l'église Saint-NICOLAS, à Nantes), telles les armes de Félix FOURNIER – évêque de Nantes, de 1870 à 1877.

Pour ce qui est de la figuration religieuse, cette représentation est caractéristique du maniérisme saint-sulpicien du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous avons rencontré:

- des symboles déiformes, comme l'Agneau triomphant dans les armes de Louis CAVEROT – évêque de Saint Dié, en 1849 – archevêque de Lyon, de 1876 à 1887 – cardinal, en 1877;
- des personnages religieux:
  - le Sacré Cœur, dans les armes de Léon LENFANT – évêque de Digne, de 1915 à 1917;
  - la Vierge MARIE, dans les armes de Louis PIE – évêque de Poitiers, de 1849 à 1880 – cardinal, en 1879.

Le dernier volet de cette énumération concerne la stylisation armoriale, qui est liée à l'évolution récente de l'héraldique ecclésiastique, concrétisée par:

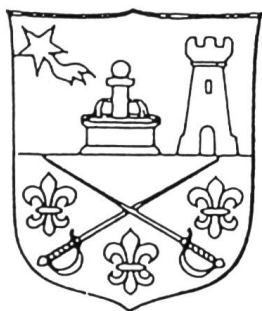
- la transformation de meubles,
  - une fontaine devenant fontaine de vie, ainsi les armes de Pierre LA FONTAINE – évêque de Cassano, en 1906 –



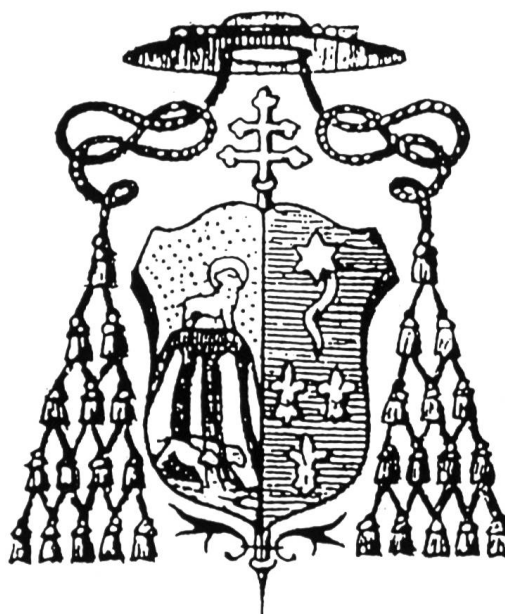
Léon LENFANT  
Evêque de Digne  
- 1915 1917 -



Louis PIE  
Evêque de Poitiers  
- 1849 1880 -



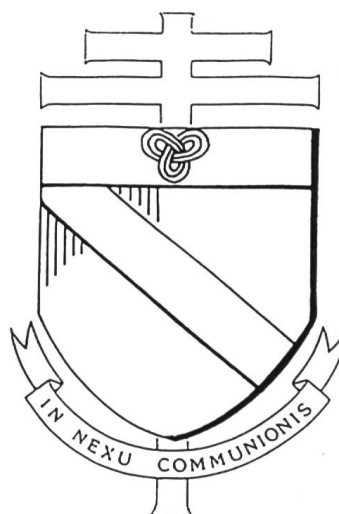
Jean-François LA FONTAINE  
Horloger à Viterbe



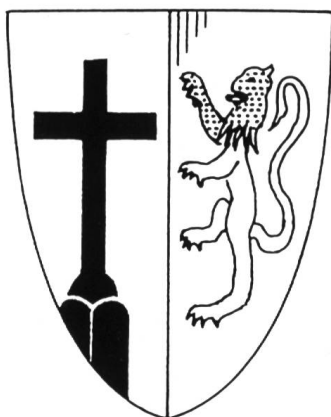
Pierre LA FONTAINE  
Evêque de Cassano - 1906  
Patriarche de Venise  
- 1915 1935 -



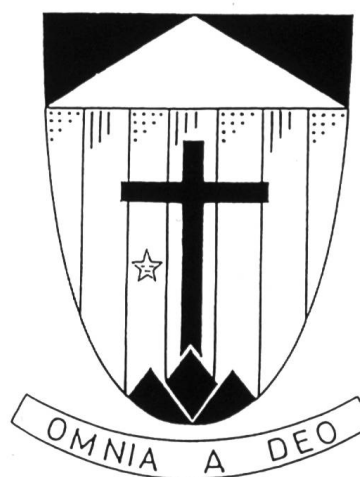
Guy CHEVALIER  
Evêque de Taiohae  
- 1986



Charles-Amarin BRAND  
Evêque titulaire d'Utina - 1971  
Evêque auxiliaire de Strasbourg  
- 1976 -  
Archevêque de Monaco - 1981  
Archevêque-évêque de Strasbourg  
- 1984



Famille De MONLEON



Albert-Marie De MONLEON  
Evêque de Pamiers, de Mirepoix  
et du Couserans  
- 1988

- patriarche de Venise, de 1915 à 1935 – cardinal, en 1916;
- la création de meubles:
- une croix marquisienne, intégrée dans les armes de Guy CHEVALIER – évêque de Taiohae, en 1986,
- un nœud trinitaire, créé pour les armes de Charles-Amarin BRAND – évêque titulaire d'Utina, en 1971 – évêque auxiliaire de Strasbourg, en 1976 – évêque, puis archevêque de Monaco, en 1981 – archevêque-évêque de Strasbourg, en 1984;
- la modification des armes familiales:
  - la suppression d'un quartier, comme dans les armes d'Albert-Marie de MONLEON – évêque de Pamiers, en 1988.

\* \* \*

En conclusion, et pour preuve que l'héraldique ecclésiastique est bien vivante et qu'elle a toujours son importance, je vais vous lire un extrait de la lettre de Monseigneur Renato R. MARTINO – délégué apostolique du Laos, datée de Bangkok, le 25 septembre 1985, adressée à mon ami Bernard VELAY (qui venait de lui faire parvenir sa création des armes de Monseigneur Jean-Baptiste OUTHAY – vicaire apostolique du Laos):

*«Bien sûr, on peut être évêque depuis dix ans et se passer de blason; mais il n'est pas indifférent que les évêques si humiliés, se sentent dans le collège apostolique de plein pied et passent comme tels devant leurs concitoyens».*

Pamiers, le 26 Mai 1990

## Une thèse de doctorat remarquée

Prendre pour sujet de thèse de doctorat d'histoire: «La sigillographie et l'héraldique des dignitaires ecclésiastiques du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles» peut paraître désuet à l'approche de l'an 2000. L'œuvre réalisée par notre concitoyen, M. Claude Aliquot, comportant 800 pages, accompagnées de 64 photographies en couleur, de la reproduction de plus de 400 sceaux ou armoiries et d'une abondante bibliographie nous a prouvé que l'emploi du sceau a été capital pour l'authentification des actes, qu'ils soient juridiques, administratifs ou pastoraux, jusqu'à une époque relativement récente, et que l'héraldique a été (et reste encore avec la musique) un langage universel: la figuration de meubles pouvant être comprise par tout un chacun; l'utilisation d'émaux permettant de manifester des sentiments, tels: l'or pour la joie, le pourpre pour la majesté, l'argent pour la pureté... et enfin la réalisation de symboles exprimant le substratum de l'individu.

Un échange de «questions-réponses», pendant près de trois heures, entre le jury composé de MM. André Sigal, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Montpellier, spécialiste de l'histoire de l'Eglise; Yves Bruan, directeur de la section «Histoire de l'Art» de l'Université de Toulouse-Le Mirail; Michel Pastoureaux, conservateur au cabinet des médailles à Paris, directeur d'étude à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, et Gilles Caster, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Toulouse-Le Mirail et l'impétrant, ont permis de constater que celui-ci maîtrisait bien son sujet et qu'il envisageait de poursuivre son œuvre... ayant encore beaucoup à dire.

Compte-rendu paru le 29 juillet 1990 dans *La Croix du Midi*; Ariège-Actualités.

Adresse de l'auteur:  
Claude Aliquot  
«La Commanderie»  
Hameau de la Cavalerie  
F-09100-Pamiers